



Compte-rendu de la session de printemps de la section 18 du CoCNRS, 12-14 juin 2023

Il n'y a pas eu d'évaluation à vague des chercheurs cette année pour rétablir la synchronisation avec les évaluations des unités par l'HCERES et leurs tutelles.

I - Titularisations, éméritats, changements de direction, associations au CNRS

La section a émis des avis très favorables pour les **titularisations** de Marion Louvel, François Passelègue, Alexandre Pohl, Baptiste Rousset.

La section a émis des avis très favorables pour les premières demandes d'**éméritat** de Michel Cathelineau, Patrick Pinet, Laurie Reisberg et Jean-Yves Royer, ainsi qu'aux demandes de renouvellement d'éméritat de Patrick Allard, Jean-Louis Birck, Christian Jourdain de Muizon, Brigitte Lanoe et Sevket Sen. Les avis motivés leur seront transmis individuellement. La section salue leurs carrières exemplaires, les remercie pour leurs contributions aux avancées scientifiques dans leur domaine et de continuer à transmettre leurs connaissances et expertises à la communauté. Elle les encourage à profiter des infrastructures actuelles (entrepôts) pour déposer les données acquises au long de leur carrière afin de permettre la ré-utilisation et la valorisation de celles-ci par d'autres équipes.

La section a donné un avis très favorable aux **changements de direction** (DU et/ou DUA) pour les unités suivantes : POREA (Anne Dutrey), LFCR (Jean-Paul Callot et Guillaume Galliero), LMV (Jean-Pierre Gauthier).

La section a également donné un avis très favorable pour les renouvellements d'**association au CNRS** des unités GEOAZUR, CEREGE, ITES, CRPG, ISTO, GEORESSOURCES, EOST, BGS, LSBB, l'OSU OTELo, un avis favorable pour les unités LIEC et PYTHEAS. Elle n'a pas émis d'avis pour CINaM.

II - Entretiens avec les DU et invité

La section a rencontré les directeurs/directrices et adjoint.e.s Didier Laporte et Franck Donnadiou pour le LMV, Anne-Sylvie André-Mayer pour Géoressources, Eric Debayle pour le LGL-TPE et Benoît Ildefonse pour Géosciences Montpellier.

Ces présentations ont été suivies d'une discussion qui a utilement éclairé la section sur l'historique, la situation actuelle, la politique et les enjeux à venir de ces unités. La section les remercie beaucoup pour ces échanges fructueux.

La section remercie par ailleurs Léonard Seydoux de l'IPGP pour sa présentation sur l'utilisation du machine learning et deep learning en sciences de la Terre.

III - Discussion avec Nicolas Arnaud et Stéphane Guillot

La section a échangé avec le Directeur de l'INSU, Nicolas Arnaud, et le Directeur Adjoint Scientifique Terre Solide, Stéphane Guillot.

Fort de sa connaissance des laboratoires et du vivier de candidats, la section devra rédiger un rapport de conjoncture l'année prochaine dans le cadre des prospectives de l'INSU.



Le sujet du réchauffement climatique a été abordé; plus particulièrement a été soulevée la question de comment nos communautés doivent contribuer à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques. La connaissance globale du système Terre au cours du temps, issue en grande partie des disciplines de la section 18, permettra d'avancer dans cette démarche. Ont été cités pour exemples la paléontologie, la connaissance des écosystèmes au sens large, la physique et la chimie du système Terre, l'évolution et le contrôle du climat et des gradients, l'intensification des aléas géologiques ou encore le suivi de la ressource ainsi que son usage raisonné. La question des pratiques de la Recherche et du bilan des gaz à effet de serre des laboratoires a également été évoquée. A la question de la création éventuelle d'une CID sur ces questions, Nicolas Arnaud a rappelé que le COP (Contrat d'Objectif et de Performance) du CNRS fixe des objectifs de recrutements sur ces axes et que l'INSU les remplit bien. Il a annoncé que des chargé.e.s de mission sur la responsabilité environnementale pourraient être nommé.e.s/recruté.e.s dans les OSU.

Retour sur les concours :

Nicolas Arnaud a salué le classement CRCN de la section. Il indique qu'il y a eu cette année plusieurs recrutements en CID et encourage de nouveau les laboratoires à y présenter des candidat.e.s.

Pour le concours DR, Nicolas Arnaud a salué la proposition de Sune Nielsen en candidat DR externe. Le comité de direction du CNRS prendra sa décision mi-juillet.

L'INSU recrute au moins un DR externe par an, en plus du quota de postes DR des sections. N. Arnaud rappelle également qu'il y a trois recrutements « Handicap » par an en moyenne (entre CR et IT) et incite les laboratoires à présenter des candidat.e.s à ces concours.

Pour le concours 2024, 6 postes seraient proposés au concours de Chargé.e de Recherche. Il y aura également 3 postes sur les CID 52 (1) et 55 (2). A noter qu'environ 10% des chercheurs partent en retraite chaque année, ce qui représente environ 25 départs/an pour l'INSU. La situation est plus critique encore dans le corps des ITA avec 17% de départs vers d'autres emplois. Nous ne connaissons pas encore le nombre de postes de DR qui seront mis au concours. Nicolas Arnaud a également évoqué ses inquiétudes vis à vis de la loi sur les retraites qui pourrait réduire les embauches pour un tiers.

Les médailles d'argent et de bronze sont attribuées à Jean-Paul Ampuero (GEOAZUR) et Marion Garçon (LMV), bravo à eux.

Enfin Nicolas Arnaud indique que la demande de réduire le mandat des sections à 4 ans a été transmise au Ministère.

IV. Chaires de Professeurs Juniors du CNRS CPJ

Bien que la section se soit positionnée officiellement contre les CPJ (motion des présidents de sections CoNRS), elle rappelle que le CNRS met en place, à la demande du Ministère, des chaires internes CPJ dans le corps des DR : pré-recrutement de 3 à 6 ans en CDD environnés par l'ANR à hauteur de 250 k€ avec contributions éventuelles du CNRS (ex. contrats de thèse). Un comité ad-hoc décide au terme du contrat si la personne est titularisée ou non. L'INSU a choisi que ce dispositif puisse servir à combler en partie des besoins en tâches d'observations (environ 40 heures de tâches d'observation). Le fléchage de ces chaires est décidé par l'INSU.



Cette année 2023 la chaire était intitulée “ Observation et imagerie sismologique pour la compréhension des processus dans l'enveloppe lithosphère-asthénosphère” et était adossée aux infrastructures de recherche EPOS-France et aux outils d’animation dans l’un des Observatoires suivants : EOST (Strasbourg), IPG-Paris, OSUG (Grenoble), OCA (Nice). Deux membres de la section ont accepté de participer au comité. Trois candidatures ont été reçues et un seul candidat a été auditionné. La CPJ n’a finalement pas été pourvue. Pour les prochaines CPJ, la section encourage la communauté à diffuser le plus largement possible ces offres d’emploi et à rechercher activement des candidat.e.s, en France et à l’étranger. La section participera à définir un profil le plus large possible avec les conditions aux limites données, permettant d’ouvrir ce recrutement à un large vivier.

V. Délégations 2023

La section 18 s’est réunie le 6 février 2023 pour attribuer des délégations sur des critères scientifiques. La section a sélectionné 10 dossiers. Sur ces 10 dossiers, 4 dossiers (soit 40%), deux avec avis très favorables, deux avec avis favorable, n’ont pas été retenus par la direction de l’INSU, qui a sélectionné 4 autres dossiers. Cette situation nous interroge sur l’utilité de notre travail de section compte tenu du temps passé à évaluer les dossiers.

Ci-dessous les dossiers que nous avons proposés pour une délégation:

5 avis très favorables :

DANIEL Isabelle (LGL-TPE)

DE SIGOYER Julia (ISTERRE)

DUCASSOU Emmanuelle (EPOC)

HAMMOUDA Tahar (LMV)

WATREMEZ Louise (LOG)

5 avis favorables:

BYSTRICKY Michal (IRAP)

COLOMBIE Claude (LGL-TPE)

DEHOUCK Erwin (LGL-TPE)

METOIS Marianne (LGL-TPE)

MORIZET Yann (LPG Nantes pour travailler à l'IMN (Institut des Matériaux de Nantes))

Ci-dessous les dossiers transmis par l'INSU (sauf erreur) :

COLOMBIE Claude (LGL-TPE)

DANIEL Isabelle (LGL-TPE)

DUCASSOU Emmanuelle (EPOC)

GAUTHERON Cécile (ISTERRE)

HAMMOUDA Tahar (LMV)

METOIS Marianne (LGL-TPE)

MICOLAU Gilles (EMMAS/LSBB)

MOCQUET Antoine (OSUNA)

PATHIER Erwan (ISTERRE)



Délégation proposée par l'Institut National de Chimie
MORIZET Yann (LPG Nantes pour travailler à l'IMN (Institut des Matériaux de Nantes))

VI. RIPEC C3

La section a examiné les 60 demandes de RIPEC. Une liste de 22 classé.e.s a été proposée avec une liste complémentaire de 4 personnes. La section a choisi de ne pas proposer de RIPEC C3 aux chercheur.e.s bénéficiant déjà d'une RIPEC C2, sauf exception, ou ayant une ERC en cours, compte tenu du grand nombre de candidats ne touchant aucune prime. Pour rappel, la liste des fonctions d'encadrement (dont DU, DUA...) éligibles au C2 figure dans la décision DEC221845DRH publiée au JO du CNRS, à voir aussi sur le site de la section (onglet Carrières) : <https://morpho.ipgp.fr/cn18/carrieres.html>

VII Démission et nouveau membre

Nous avons le grand plaisir d'accueillir parmi nous Elia d'Acremont, Professeure et DUA de l'ISTeP.

Par ailleurs, Pascal Philippot va démissionner de la section 18. Son expertise, sa culture très large, son implication et son énergie nous manqueront, comme Laurence Audin nous manque. Nous souhaitons bonne continuation à Pascal et à bientôt. Voilà son message :

'C'est avec regret que je vous présente ma démission de la section 18. Cette décision fait suite à un problème personnel qui me voit dans l'obligation de prendre un certain nombre de mesures dans ma vie professionnelle.

Le travail de la section est passionnant à plusieurs titres. D'un point de vue scientifique, de par la diversité des parcours évalués et la richesse des domaines à expertiser. D'un point de vue humain, de par la qualité et la rigueur des échanges, le respect des personnes, l'ambiance constructive et conviviale.

Ce travail est également exigeant et demande, pour être pleinement satisfaisant, une implication personnelle importante. Compte tenu de ma nouvelle situation et du fait qu'il reste encore 3 années de mandat, je préfère passer la main dès à présent. Le faire dès juin devrait permettre de trouver un remplaçant pour l'année qui s'annonce et ainsi minimiser l'impact que ma démission ferait porter sur la charge de travail des membres de la section.

*Avec regret donc,
Bien cordialement,*

Pascal Philippot'

VIII. Concours 2024

En complément des critères habituels d'évaluation et de recrutement des chercheurs (lien vers <https://morpho.ipgp.fr/cn18/criteres.html>), la section 18 encourage :



Comité National
de la
Recherche
Scientifique

- les projets permettant, en tout ou partie, d'apporter des éléments de compréhension ou de réponse aux grands défis de notre planète comme le changement climatique et l'impact des humains sur l'environnement et/ou de contribuer aux grandes transitions de la société dans un contexte de crise globale. Ces projets peuvent concerner toutes les disciplines relevant de la section 18 ou de ses interfaces avec d'autres sections.

- à la minimisation de l'empreinte carbone et au positionnement éco responsable des activités de recherche.

La section rappelle également que désormais le concours DR2 inclura, comme le concours CRCN, une phase de JAD (jury d'admission sur dossier) qui implique une phase de sélection préalable aux auditions des candidat.es retenu.es pour l'oral.